INFORMATION REGLEMENTEE Apt, le 16 octobre 2012, 18h00

Delta Plus Group obtient la qualification «Entreprise innovante » pour les FCPI (Fonds Communs de Placement dans l'Innovation)

Delta Plus Group a obtenu le 10 octobre 2012 de la part d'OSEO la qualification d' « entreprise innovante » pour les FCPI (Fonds Communs de Placement dans l'Innovation).

Le Groupe avait obtenu cette qualification pour la première fois en Juin 2008.

Cette qualification rend Delta Plus Group éligible à l'investissement par les FCPI.

La reconnaissance de ce caractère innovant est définitivement acquise vis-à-vis de tout FCPI procédant à un investissement dans le capital de Delta Plus Group, et ce dans un délai de 3 ans à compter du 10 octobre 2012.

Prochaine publication : Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2012
Jeudi 18 octobre 2012, après bourse

A propos de DELTA PLUS

Delta Plus Group conçoit, normalise, fabrique ou fait fabriquer et distribue une gamme complète d'Equipements de Protection Individuelle (EPI). Delta Plus est cotée sur le compartiment C de NYSE-EURONEXT (ISIN : FR0004152502 – Mnémo : DLTA)

Plus d'informations : www.deltaplus.eu

CONTACT

Jérôme BENOIT
Président Directeur Général

Arnaud DANEL
Directeur Administratif & Financier

e-mail : relation.investisseur@deltaplus.eu
Tel : 04.90.74.20.33